

Avis de constitution

SOCIETE « PROXIMA CONSULTING »

Siège Abidjan Cocody Angré Petroivoire, Lot 5111,
Ilot 341

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 29 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PROXIMA CONSULTING »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger : Conception, Audit et Optimisation de système d'information ; Conseil ; Formation ; Développement personnel ; Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré Petroivoire, Lot 5111, Ilot 341

Dirigeant(s) M DIANE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00683 du 20/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09551/GTCA/RC/2024 du 20/02/2024

